



358/25

DECISION

08 SEP. 2025

La Directrice Générale de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;

- Vu le dahir portant loi n° 1-93-51 du 22 Rabia I 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;
- Vu le décret n° 2-93-67 du 4 Rabia I 1414 (21 septembre 1993) pris pour l'application du dahir susvisé ;
- Vu le décret n° 2-93-888 du 6 hijja 1414 (17 mai 1994) relatif à l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 6 dhou al-hijja 1433 (22 octobre 2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises publics ;
- Vu la loi cadre modificative n° 1/2025 du personnel de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé au titre de l'année 2025 ;
- Vu les nécessités de service.

Décide

Article 1 : L'Agence Urbaine de Rabat-Salé lance un concours pour le recrutement de deux Architectes.

Article 2 : Les missions relatives au poste à pourvoir, ainsi que les conditions requises sont précisées dans la fiche de poste en annexe.

Article 3 : Les candidats dont les dossiers répondent aux conditions de candidature seront convoqués pour participer au concours qui comprendra une épreuve écrite et une épreuve orale.

Article 4 : Les intéressés doivent adresser leurs dossiers de candidature, sous une enveloppe fermée portant le nom, prénom et l'intitulé du poste pourvu par voie postale ou au Bureau d'ordre, à l'Agence Urbaine de Rabat-Salé, sise à angle Avenue AL Araar et rue Al Jaouz, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, B.P 2006, **au plus tard, le 26 septembre 2025 à 16 heures** (cachet de la poste fait foi).

La présente décision, la liste des candidats admis à passer l'épreuve écrite, la liste des candidats admis à passer l'épreuve orale, la liste nominative des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront affichées sur le portail **www.emploi-public.ma** et sur le site web de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé **www.aurs.org.ma**.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'AGENCE URBAINE
DE RABAT-SALÉ
A.U.R.S. Khaddouj GUENOU





ANNEXE FICHE DE POSTE

POSTE : DEUX ARCHITECTES

1 CONDITION DE PARTICIPATION :

L'Appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre âgé de 45 ans au plus.

2 PROFIL DU POSTE :

Diplôme d'Architecte.

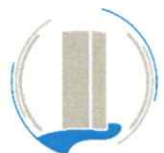
3 COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Dynamisme, motivation, sérieux et esprit d'initiative ;
- Ecoute et capacité de dialogue ;
- Grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Disponibilité, autonomie dans l'organisation du travail et mobilité ;
- Bonne faculté d'analyse, d'organisation et synthèse ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels en relation avec l'urbanisme ;
- Connaissance des lois, réglementations et procédures régissant l'urbanisme ;
- Connaissances des normes applicables en matière de planification et gestion urbaines (normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipements, règlement de voirie ... etc).

4 DESCRIPTION DU POSTE

- Assurer l'instruction des dossiers relatifs aux demandes d'autorisations de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ainsi que la pré-instruction le cas échéant ;
- Participer aux réunions des commissions d'examen des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ;
- Participer aux commissions de contrôle du respect "de la réglementation des plans d'aménagement et la vérification de la conformité des projets de constructions, de lotissements, de morcellements et groupes d'habitations par rapport aux plans autorisés ;

./.





- Assurer le traitement des requêtes en matière de planification et gestion urbaines (instruction, sorties sur le terrain ... etc) ;
- Participer au suivi des documents d'urbanisme réglementaires conformément aux procédures en vigueur ;
- Participer aux études générales, sectorielles et spécifiques (urbanisme, architecture, espaces verts, transport, requalification, environnement, intégration des grands projets urbains ... etc) ;
- Participer à l'élaboration des projets d'aménagement et aux études de faisabilité y afférentes,
- Participer aux études et analyses de la viabilité urbanistique, technique et économique d'opérations et de la cohérence de ses spécificités avec les stratégies de l'Agence Urbaine.

5 DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature portant l'intitulé du poste, faisant ressortir l'adresse mail et le numéro du téléphone du candidat ;
- Un Curriculum Vitae (CV) bien détaillé avec photo (compétences, formation, parcours académique et professionnel) ;
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
- Une copie du Baccalauréat ;
- Une copie du diplôme d'Architecte délivré par une école ou un institut national ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent assorti d'une attestation d'équivalence, conformément à la réglementation en vigueur ;
- Une copie des attestations de travail justifiant l'expérience ;
- Une attestation détaillée des déclarations des salaires octroyée par la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale pour les candidats issus du secteur privé.

د

